



vous accompagner

Crises agricoles, La MSA du Languedoc aux côtés des exploitants et des salariés

■ Exploitants et salariés agricoles





L'accompagnement global que propose la MSA, selon une approche unifiée de la protection sociale et au plus près des territoires, s'articule en 3 temps :

Répondre à l'urgence :

La MSA met en œuvre un certain nombre de dispositifs permettant d'aider financièrement les exploitations agricoles et entreprises employeurs de main d'œuvre à faire face à leurs obligations en matière de versements de cotisations.

○ Les aides au paiement des cotisations

Lors de la survenue d'une crise, la première urgence est d'apporter des solutions rapides pour permettre à l'entreprise agricole de faire face aux problèmes de trésorerie qui surgissent.

La MSA du Languedoc propose et se met en situation de permettre aux exploitations et aux entreprises employeurs de main d'œuvre de faire face, sur le court terme, à leurs obligations de versement de cotisations. Pour joindre le service de recouvrement :

**Gard et
Lozère**



04 66 63 67 10

Hérault



04 67 34 80 10

La MSA dispose de plusieurs outils pour aider les entreprises et exploitations confrontées à des problèmes de trésorerie.

■ Les plans de paiement

Les échéanciers de paiement constituent un outil privilégié proposé par la MSA en cas de difficultés à honorer le paiement des cotisations. Les plans sont négociés et individualisés pour s'adapter au mieux aux capacités de trésorerie des exploitations.

Pour les secteurs en crise (viticulture, fruits, bovins lait et attaques de loups), les cotisations personnelles et cotisations sur salaires peuvent faire l'objet d'un plan de paiement sur une période de 24 mois, voire 36 mois pour les situations les plus difficiles. Ces plans seront accordés sans garantie pour les primo débiteurs et ils

pourront prévoir un montant minimal sur les premiers mois.

La MSA du Languedoc a consenti 7,2 millions de plans de paiement en 2017 pour plus de 1 300 dossiers.

■ Les prises en charge de cotisations

Financées sur le fonds national d'action sanitaire et sociale (dotation de 30 millions d'euros par an, exceptionnellement portée à 60 millions en 2016) dans le cadre d'enveloppes départementales fléchées par l'institution et/ou l'État. Elles sont attribuées sur la base de critères réglementaires et locaux définis par les élus MSA. Elles sont cependant subordonnées à une condition de viabilité économique de l'exploitation, appréciée en Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA).

En Languedoc, ce sont près de 1,05 millions d'euros de cotisations et contributions sociales qui ont été prises en charge au titre de ce dispositif sur l'exercice 2017 pour plus de 2 200 bénéficiaires.

NB : la MSA du Languedoc demande que soit autorisé un mécanisme de fongibilité des crédits de l'enveloppe Fonds d'allègement des charges (FAC) vers les MSA afin d'accorder des prises en charge de cotisations. En effet, les enveloppes FAC sont souvent non consommées dans leur intégralité et le solde pourrait être opportunément utilisé pour octroyer davantage de prises en charge de cotisations. Cette fongibilité a déjà été activée en 2009 et 2012.

■ Les remises de majorations et pénalités de retard

Ce mécanisme historique contribue à apurer le compte des débiteurs qui se sont acquittés du principal dans le respect de règles fixées au niveau national et local et, après examen des situations par les administrateurs MSA, le cas échéant. En Languedoc, ce sont près de 2 millions d'euros de créances MSA qui sont remises chaque année à ce titre pour environ 5 000 dossiers.

■ La modulation des appels fractionnés ou prélèvements mensuels.

Cette modulation permet de prendre en compte les situations de variations fortes du revenu. Dans ce cas, les fractions ou échéances mensuelles de cotisations d'une année donnée seront calculées en tenant compte du montant estimé des revenus professionnels de l'année précédente.

La demande doit parvenir à la MSA au plus tard 15 jours avant la date d'exigibilité de l'appel fractionné ou de l'échéance mensuelle. Passé ce délai, la demande peut être prise en compte dans l'appel fractionné ou le prélèvement suivant.

Soutenir et accompagner :

Sur le moyen terme, la MSA s'assure que l'agriculteur (chef d'exploitation ou d'entreprise et salarié) et sa famille bénéficient des prestations auxquelles ils peuvent prétendre et qui leur permettront d'apporter des réponses adaptées à leurs besoins les plus essentiels (santé, logement, revenu).

○ L'accès aux droits sociaux

Les conséquences de la chute des revenus pour la cellule familiale sont évidentes : baisse du niveau de vie, risque santé accru, accès aux loisirs réduits, créances sur les crédits personnels.

La MSA du Languedoc au travers de son réseau d'agences et de permanences maillant tout le territoire, propose un bilan administratif personnalisé. Il peut être complété au besoin par un accompagnement social pour activer un ensemble de réponses adaptées aux besoins de l'individu en santé, logement, revenu, allocations familiales.

Grâce à l'atout du guichet unique, la MSA met alors en œuvre des actions coordonnées pour permettre à l'agriculteur et sa famille, également aux salariés, d'accéder aux droits sociaux, d'accepter une démarche de soins ou encore d'améliorer les conditions de logement.

Pour prendre RDV en agence et faire le point sur vos droits : appelez le 04 99 58 30 00 ou connectez-vous sur languedoc.msa.fr dans Mon Espace Privé rubrique Mes services en ligne puis « Mes échanges avec ma caisse ».

■ Les Rendez-vous Prestations MSA

La MSA du Languedoc propose de véritables « audits de situation sociales » qui permettent de s'assurer que la personne salariée ou non salariée, bénéficie de la plénitude de ses droits aux prestations. Il s'agit de proposer à l'adhérent une rencontre avec un conseiller MSA pour faire le point sur sa situation et s'assurer ainsi qu'il fait valoir l'intégralité de ses droits.

Pour la MSA, il s'agit de tout mettre en œuvre pour assurer le versement de la bonne prestation, au bon moment, à la bonne personne.

Le dispositif " Rendez-vous Prestations MSA " s'appuie sur le guichet unique de la MSA et concerne donc les prestations Santé, Famille, Retraite, prestations légales

et complémentaires du ressort de la MSA : revenu de solidarité active (rSa), prime d'activité, CMU-C, aide pour une complémentaire santé (ACS), aides au logement, prestations et aides à la prise en charge de frais pour soutien psychologique, médiation et résolution de conflits, frais engendrés par la participation à des actions collectives ou de formation...

En cas de baisse conséquente des revenus professionnels, les non salariés agricoles (NSA) sont éligibles à de nouvelles prestations sociales permettant de les aider à surmonter un quotidien devenu difficile sur le plan matériel. La MSA développe des actions de promotion de l'accès aux droits sociaux en accordant une vigilance toute particulière aux exploitants fragilisés.



Les principaux dispositifs peuvent être proposés en fonction des situations. A titre d'illustration, pour le public des Non Salariés Agricoles (NSA) :

- **Le revenu de Solidarité active (rSa) des NSA :**
 - ◆ Prestation de solidarité visant à garantir un minimum de ressources en cas de baisse, d'absence ou de faibles revenus professionnels.
 - ◆ L'examen du droit au RSA est systématiquement déterminé en fonction de la situation professionnelle et familiale sur la base de règles définies pour partie par le Président du Conseil Départemental.
 - ◆ Les ressources prises en comptes sont le dernier Micro Bénéfice Agricole (Micro BA) connu (majoré de certaines primes ou aides comme l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels, l'ICHN) pour les exploitants au forfait ou le revenu disponible calculé et mensualisé pour les exploitants au réel.

En 2017, on recense près de 600 NSA bénéficiaires du rSa en Languedoc et près de 1 100 bénéficiaires Salariés Agricoles (SA).

- **La Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) :**
 - ◆ En cas de faibles ressources, les exploitants peuvent bénéficier d'une prise en charge totale des frais de santé, y compris ceux non remboursés par le régime de base et, sans avance de frais dans le cadre du tiers payant généralisé.
 - ◆ Il s'agit d'une prestation gratuite, soumise à condition de ressources (celles de l'ensemble des membres du foyer).

En Languedoc, plus de 2 200 NSA ont un droit ouvert à la CMU-C en 2017. Les bénéficiaires SA sont au nombre de 11 400.

- **La Prime d'activité des exploitants :**
 - ◆ La Prime d'activité est une aide financière (résultant de la suppression du rSa activité et de la prime pour l'emploi) qui vise à encourager l'activité en complétant les ressources des exploitants aux revenus modestes et en améliorant ainsi leur pouvoir d'achat.
 - ◆ Son bénéficiaire comme son montant sont conditionnés aux ressources et à la situation familiale du demandeur.

Plus de 1 300 NSA bénéficient de la prime d'activité en 2017 sur nos 3 départements. Plus de 2700 SA sont également bénéficiaires de cette prestation.

- **Les prestations extra légales :**
 - ◆ En complément des prestations légales, la MSA du languedoc verse des aides extra légales dans le cadre de sa politique d'action sanitaire et sociale.
 - ◆ Ces aides sont diverses et portent sur le remplacement sur l'exploitation en cas de maladie, l'accès aux vacances et aux loisirs, le soutien aux familles, les dépenses de santé, les secours en cas de sinistre...
 - ◆ Elles sont généralement précédées d'une évaluation sociale et peuvent s'inscrire dans le cadre d'un accompagnement social.

Près de 2,6 millions de prestations extra légales ont été octroyées aux NSA en 2017 et 2,9 millions pour les salariés agricoles.

NB : la MSA du Languedoc a mis en œuvre en 2017 un dispositif d'accompagnement social pour l'accès au répit des agriculteurs en situation d'épuisement professionnel.

Une prestation spécifique permet de financer le remplacement de l'exploitant afin d'offrir un temps de répit et de respiration à ce dernier.

○ Favoriser le bien être au travail et prévenir l'isolement et la détresse psychologique



Les situations de crises peuvent entraîner des conséquences psychologiques graves. Le sentiment de culpabilité est d'autant plus fort que l'agriculteur est porteur d'un patrimoine qu'il n'a pas pu faire fructifier. Dans un domaine économique où l'exploitation se transmet le plus souvent de génération en génération, au sein d'une même famille, l'échec devient alors tout autant professionnel que personnel.

La MSA du Languedoc propose des initiatives qui répondent aux besoins spécifiques d'une région, filière, crise. L'ensemble des compétences de la MSA (délégués cantonaux, travailleurs sociaux, médecins du travail, conseillers en prévention) se retrouve autour d'un même démarche visant à prévenir les risques psycho sociaux ou à offrir un soutien psycho social.

➤ **La Cellule pluridisciplinaire d'accompagnement du mal être et de prévention du risque suicidaire :**

L'objectif de ce dispositif est triple :

- ♦ Apporter une écoute à des situations de détresse : n° local et n° national (Agri Ecoute)
- ♦ Repérer le plus tôt possible, les signes de mal être qui peuvent conduire à un acte suicidaire,
- ♦ Orienter si nécessaire vers un accompagnement médical, psychologique, social ou professionnel

Numéro local

 04 67 34 84 20

Agri'Écoute
(numéro national)

 09 69 39 29 19

➤ **Le dispositif d'accompagnement des éleveurs victimes de la prédation du loup :**

La MSA propose un soutien psycho social aux éleveurs dans le cadre d'une démarche pro active (signalement des attaques par la DDT).

 04 67 34 84 20

Conseiller :

La MSA du Languedoc est également là pour préparer le chef d'exploitation ou d'entreprise et le salarié à la sortie de crise en lui donnant les moyens de faire le point sur ses compétences et pour le conseiller à l'heure de choix qui peuvent se révéler nécessaires pour la viabilité de l'exploitation : reconversion, transformation de l'exploitation, choix d'un nouveau statut...

○ Accompagner le changement

■ Les actions collectives de remobilisation des exploitants et des salariés en difficulté

Pour bâtir un nouveau projet personnel, social ou professionnel, il est nécessaire de reprendre confiance en soi et réapprendre à mobiliser ses capacités. La MSA du Languedoc déploie plusieurs programmes qui répondent à cet objectif.

- ♦ **Prendre soin de sa santé** : parcours de prévention santé pour les personnes en situation de précarité
- ♦ **Avenir en soi** : accompagnement au changement socio professionnel
- ♦ **Séjour ensemble pour repartir** : proposition de séjour vacances pour les non partants
- ♦ **Coup de pouce connexion** : formation à l'utilisation d'Internet
- ♦ **Aide au répit** : temps de répit avec un remplacement sur l'exploitation

■ Agir Ensemble : un accompagnement socio-économique optimisé

A partir d'un Bilan Diagnostic Professionnel Agricole (BDPA), le réseau partenarial Agir Ensemble propose dans les 3 départements un travail en complémentarité de compétence sur les plans technique, économique,

juridique et social pour offrir aux exploitants un plan d'action personnalisé et suivi dans la durée :

- ♦ accompagnement technique : outils de production, diversification (Chambres)
- ♦ accompagnement économique : trésorerie, prêts, comptabilité (CER, Adasea)
- ♦ accompagnement juridique : litige fermage ou fournisseurs, paye, formalités sociales et fiscales (FDSEA)
- ♦ accompagnement social : accès aux droits, remobilisation, suivi rSa (MSA)

Depuis sa création en 2008, ce sont plus de 800 personnes qui ont été accompagnées dans le cadre d'Agir Ensemble sur nos 3 départements avec une évaluation positive du dispositif tant par les financeurs que les bénéficiaires.

 N° Vert 0 800 100 362

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

L'ensemble des acteurs de la MSA du Languedoc, administratifs et élus, se mobilisent pour intervenir auprès de celles et ceux qui sont fragilisés dans leur activité professionnelle par les crises qui frappent les filières de nos départements.

Contact MSA du Languedoc :

Centre de contacts
04 99 58 3000

Site Internet
languedoc.msa.fr

MSA du Languedoc
10 Cité des Carmes
48007 Mende Cedex



L'essentiel & plus encore